

Le portail de la Région de Bruxelles-Capitale fait peau neuve

***www.bruxelles.irisnet.be* est la porte d'entrée virtuelle unique de la Région. Avec plus de 2 millions de visiteurs uniques en 2010, le portail régional est un important vecteur d'informations à destination du citoyen bruxellois, du chef d'entreprise, du touriste belge ou étranger... Il participe également à l'image et à la promotion de la Région. Nouvelle technologie, interactivité boostée, facilité d'accès à l'information, intégration des médias sociaux, traduction du portail en trois langues et, en projet, une version « mobile », voilà les grands points forts de la nouvelle mouture du portail régional.**

« La Région est présente depuis de nombreuses années sur Internet. Mais 'être sur la toile' comme on dit, ne suffit plus. Le web évolue à la vitesse des technologies informatiques et de leur adoption par le public. Et le public est demandeur puisque, l'an dernier, le portail régional a dépassé les 2 millions de visiteurs uniques », souligne Brigitte Grouwels, ministre en charge de l'informatique dans le gouvernement bruxellois.

En collaboration avec les administrations régionales, le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise) s'est donc lancé dans la coordination et la mise en œuvre d'un tout nouveau portail.

Le rôle d'un portail ? C'est une porte d'entrée unique et virtuelle vers une multitude de contenus, de thématiques et de services. Le portail régional permet donc au citoyen d'accéder rapidement à toutes les informations relatives à sa vie quotidienne et aux compétences de la Région de Bruxelles-Capitale : logement, tourisme, vie culturelle, mobilité, travail, enseignement, fiscalité, primes, senior, environnement, santé, etc.

Point de vue « utilisateur »

Le graphisme et le contenu des pages ont été entièrement revus. Le nouveau portail offre désormais plus d'interactivité, intègre les médias sociaux et utilise la technologie PLONE (une plateforme de content management en open source). Des rubriques ont été fusionnées, d'autres ajoutées comme, par exemple, « *Bruxelles le dimanche* » ou

« *Bruxelles avec les enfants* ». Le tout pour simplifier la navigation et l'accès aux 1.500 pages d'informations du portail !

Car le fil conducteur qui sous-tend entièrement la refonte du portail est la facilité d'accès à l'information en adoptant le point de vue de l'utilisateur. Qu'il s'agisse de la navigation ou de la structuration des informations, tout a été pensé en se mettant dans la peau de l'utilisateur. Quatre niveaux d'entrée, des pavés thématiques, de grands visuels, une typographie claire, etc... concourent à une navigation et une utilisation des plus faciles.

Intégration des médias sociaux

Le nouveau portail régional ne pouvait pas ne pas tenir compte de l'explosion des médias sociaux tels que Facebook et Twitter. En plus de la possibilité de partager des pages du portail via son profil Facebook, il sera bientôt possible d'envoyer ses propres photos sur le portail. Vous assistez à une manifestation culturelle ou sportive à Bruxelles ou, tout simplement, vous prenez un beau cliché de la capitale : vous pourrez les partager en ligne.

Portail trilingue

www.bruxelles.irisnet.be existe en trois langues : français, néerlandais et anglais. Jusqu'ici, seules quelques rubriques étaient proposées en anglais. Désormais, on peut parler de « *site miroir* » : chacune des pages du portail sera accessible dans les trois langues. L'allemand et l'espagnol seront en ligne dans le courant du 2e semestre 2011.

De plus, dès sa conception, le portail a tenu compte des critères du label « *AnySurfer* ». Ce label est accordé aux sites internet pouvant être consultés par les personnes présentant un handicap (malvoyants, malentendants, épileptiques, etc). La certification officielle interviendra au premier semestre 2011.

Services en ligne

Le portail régional n'est pas une vitrine statique. Une équipe de contributeurs, issus des diverses administrations régionales, alimentent quotidiennement le portail en informations.

Le portail propose aussi déjà de nombreux services en ligne comme, par exemple, le guichet électronique IRISbox et le module des taxes communales. Dans les mois à venir, il intégrera tout nouvel outil ou service en ligne que la Région ou ses administrations seront amenées à développer.

« Notre objectif a toujours été de faire du portail régional la porte d'entrée virtuelle de la Région. Je peux affirmer que nous y sommes arrivés... grâce à la maîtrise technique des développeurs du CIRB et à la collaboration entre les rédacteurs du CIRB et de toutes les administrations régionales. Le portail représente non seulement un important vecteur d'informations, mais il contribue aussi à construire l'image de la Région », conclut Brigitte Grouwels, ministre régionale de l'informatique.

www.bruxelles.irisnet.be

www.brussel.irisnet.be

www.brussels.irisnet.be

Contacts presse :

**Centre d'Informatique
pour la Région Bruxelloise**

Tony DE COUX

0499/96.64.59

tdecoux@cirb.irisnet.be

**Cabinet de la ministre régionale en
charge de l'Informatique**

Philippe VANSTAPEL

0499/58.89.22

pvanstapel@grouwels.irisnet.be

QUELQUES CHIFFRES

Nombres de visiteurs uniques

2008	2009	2010
1.763.641	1.825.978	2.046.163

Le nombre de visiteurs a augmenté de 57% entre 2005 et 2010.

Total des pages visitées

2009	2010
35.742.649	36.927.595

Les rubriques les plus visitées

Rubriques	2010
Communes	1.269.197 pages vues
Mobilité / Transports	939.985 pages vues
Moteur de recherche	889.009 pages vues
Travail / Emploi	872.868 pages vues
Logement	578.360 pages vues
Services en ligne	553.790 pages vues
Bruxelles Gratuit	383.497 pages vues

Le moteur de recherche du site Resto.be a été intégré au portail en 2009. Le nombre de consultations a doublé depuis sa mise en ligne (98.788 visites en 2010 pour 52.190 en 2009).

Helpdesk par mail

2008	2009	2010
5.450	6.730	6.099*

(*) Le « webmaster » reçoit une moyenne de 30 mails par jour qui sont ré-aiguillés vers l'administration régionale compétente ou vers d'autres portails (quand la thématique abordée est de la compétence du fédéral, des communes, de la Communauté française, etc).